

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 23 MARS 1984

VU D'OTTAWA

Le cabinet pourra donner des directives aux sociétés de la Couronne

Le Parlement fédéral a présenté la semaine dernière le bill C-27, un projet de loi qui vise à accroître le contrôle du gouvernement sur les sociétés de la Couronne.

Le ministre Herb Gray, le président du Conseil du trésor, pilote ce projet de loi. Hier, le ministre Gray a rencontré les journalistes pour préciser les intentions gouvernementales.

On le sait depuis les propos émis du vérificateur-général du Canada, M. Kenneth Dye, les entreprises de l'Etat fédéral forment un colossal empire hors de contrôle qui navigue majestueusement à la dérive comme un iceberg sur l'océan.



MAURICE JANNARD

(de notre bureau d'Ottawa)

Dans un rapport annuel, M. Dye indiquait que les sociétés de la Couronne fédérale dépassaient le nombre de 300, qu'elles avaient pour \$67 milliards d'actifs et employaient 263,000 personnes, soit un personnel équivalent à celui de toute la fonction publique fédérale.

Hier, le ministre Gray a tenu à dire d'abord que les plus grandes entreprises gouvernementales étaient entre les mains des provinces. Le cas de Hydro-Québec vient tout de suite à l'esprit.

M. Gray a souligné que le bill C-27 créait pour la première fois un cadre législatif global où le gouvernement et le Parlement auront contrôle sur les entreprises de la Couronne.

« Dans le passé, il manquait un mécanisme au gouvernement pour donner des directives spécifiques aux sociétés de la Couronne, maintenant nous aurons ce cadre », a déclaré le président du Conseil du trésor.

Comme actionnaire principal et souvent unique, le cabinet peut toujours donner un ordre à une société de l'Etat. Mais, cela est exceptionnel et a toujours chaque fois un caractère spectaculaire.

Dorénavant, selon le ministre, ce mécanisme d'intervention sera plus précis et sélectif.

Ces directives du gouvernement auront pour fonction première d'orienter les actions commerciales et financières de l'Etat selon la politique et l'inté-

rêt public. Par exemple, quand le cabinet demande à Pétro-Canada de faire du forage dans l'Arctique. Ces activités de Pétro-Canada ne sont pas rentables, mais elle vise l'intérêt public, selon le ministre Gray.

Avec la loi qui vient d'être présentée, le conseil des ministres aurait pu empêcher Air Canada d'acheter Innotech il y a quelques années. Cet achat avait été critiqué parce qu'Innotech est une entreprise de location d'avions privés pour hommes d'affaires surtout, ce qui ne cadre pas tellement avec la vocation de transporteur national d'Air Canada.

M. Gray a dit que le bill C-27 avait nécessité huit mois de préparation et qu'il était prioritaire pour le gouvernement qu'il soit adopté le plus tôt possible. Il a ajouté que le vérificateur Dye approuvait ce projet de loi.

À l'aise avec les idées de Turner

Il est bon de dire un peu qui est le ministre Gray. Depuis au-delà de 16 ans il est considéré comme un homme de gauche au sein du Parti libéral. Ses positions nationalistes en économie, l'indépendance qu'il affiche à l'égard des Etats-Unis lui ont créé beaucoup d'ennemis dans le milieu des affaires.

Il est à l'origine du fameux rapport Gray qui a donné naissance à l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA) au début des années 1970.

Dans un geste qui en a surpris plusieurs, le ministre Gray a appuyé récemment le candidat John Turner pour la succession de Pierre Trudeau. M. Turner qui vient du milieu bancaire est perçu comme le candidat de la droite dans cette course à la direction libérale.

Il était inévitable hier que des questions soient posées à M. Gray sur sa dernière prise de position.

« Je ne vois pas M. Turner comme un homme de la droite », a dit M. Gray, en ajoutant: « Je me sens parfaitement à l'aise avec ses idées ».

D'après M. Gray, John Turner en 1968 était un progressiste lorsqu'il dirigeait le ministère de la Consommation.

Quant aux différences entre les deux hommes sur le plan économique, le président du Conseil du trésor a dit: « Moi, je continue de garder les mêmes idées. Dans un cabinet, il y a des différences et j'ai à faire valoir mes opinions ».

Desjardins se diversifiera dans le secteur immobilier

Le Mouvement Desjardins se diversifiera sans doute cette année dans le secteur immobilier.

LAURIER CLOUTIER

Faisant le bilan des assises du Mouvement Desjardins, tenues cette semaine, et des dossiers chauds qu'on discute dans le groupe coopératif, le président Raymond Blais souligne que l'immobilier reste « le seul domaine où on est absent, sauf par l'intermédiaire de la Place Desjardins ».

Le Mouvement devrait même s'implanter dans l'immobilier de deux côtés à la fois, révèle le président.

D'abord, par le biais de la SITQ (Société immobilière trans-Québec), filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, et ensuite par ses propres moyens.

On a pas encore décidé de l'importance des capitaux que Desjardins devrait consacrer à l'immobilier mais Raymond Blais déclare que « des développements » s'amorcent dès cette année.

Divers scénarios

Le Mouvement étudie déjà divers scénarios depuis que la SITQ l'a invité à devenir actionnaire, plus tôt cette année: laisser chacune des institutions Desjardins se lancer dans l'immobilier; créer une autre société immobilière; utiliser Place Desjardins; ou se servir de la filiale de la Caisse de dépôt.

\$ CANADIEN
— 7 / 100
\$78,38

Indices

Montréal: 404,90	(- 4,89)
Toronto: 2371,25	(- 29,24)
New York: 1155,88	(- 14,97)
L'or (NY): 387,20	(- 6,00)

PROJET DE « COOPÉRATIVATION » DES SUCCURSALES

La Société des alcools propose une expérience pilote aux employés, toujours sceptiques

À la demande du gouvernement du Québec, la Société des alcools du Québec (SAQ) fait présentement des pieds et des mains pour essayer de réaliser le projet de « coopérativisation » de ses 360 succursales.

MICHEL GIRARD

Le président de la SAQ, Jean-Guy Lord, vient de remettre aux représentants des employés (syndiqués et directeurs de magasins) un document (dont La Presse a obtenu copie) dans lequel on élabore les grands principes du projet. Des rencontres ont également eu lieu à ce sujet entre les dirigeants de la SAQ, les représentants des syndiqués et des directeurs de magasins et le bureau du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (dont l'une en présence même de M. Rodrigue Biron).

Ce projet vise essentiellement à céder aux employés les succursales de la SAQ, sous forme de franchises. Mais pour obtenir une franchise de vente de vins et de spiritueux, les employés doivent former des coopératives ouvrières de production.

On se rappellera que c'est le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron, qui avait initialement lancé l'idée d'un tel projet de « franchises coopératives ».

Il en avait fait l'annonce le jour même (premier décembre 1983) où M. Lord avait laissé entendre publiquement que la SAQ s'appropriait à vendre, dans le cadre d'une réseau de concessions, ses magasins à des entreprises privées. Ainsi, le projet de « privatisation » de M. Lord avait subit presto pris le chemin des tablettes.

C'est dans le but d'éviter notamment une guerre de

« L'immobilier représente une diversification additionnelle et intéressante (comme investissement), d'autant plus qu'on trouve sur le marché moins de gros prêts, comme dans des centres commerciaux, à réaliser. »

« Le secteur demeure aussi une excellente façon de se prémunir contre l'inflation ».

Expertise et projets

La SITQ offre une participation à la fois volontaire et à la pièce à ses partenaires, selon les projets immobiliers.

« Elle pourrait devenir pour nous une source d'expertise et de projets propres ».

Les dossiers chauds comprennent par ailleurs la révision de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, une question « très prioritaire ». Le gouvernement ne devrait pas en profiter pour intervenir davantage, sauf en dernier recours, mais plutôt laisser Desjardins s'autodiscipliner.

La transformation du système informatique SIC devient aussi une priorité depuis les difficultés du fournisseur américain du logiciel, qui impose des délais. « Les gens sont fiers de leur avance technologique mais veulent la conserver ».

Décloisonnement

Le décloisonnement des quatre piliers du système financier canadien (banques et parabanques, assureurs, sociétés de fiducie et courtiers en valeurs mobilières) fut évoqué par plus d'un dirigeant de Desjardins lors des assises. Ils n'acceptent le projet gouvernemental qu'avec des réserves mais les 2000 délégués ne purent trancher la question. Le décloisonnement pourrait toutefois constituer « le thème du prochain colloque des présidents ».

En 1984, les caisses Desjardins ne pourront maintenir la forte progression de 58 p. cent des trop-pleins, à \$170 millions, sans parler des profits des institutions détenues. L'objectif du rendement de \$1 par \$100 de passif-dépôts fut même atteint l'an dernier par les caisses.

« Les marges brutes s'amenuisent mais les pertes sur prêts diminuent et les dépenses se re-

trouvent davantage sous contrôle. L'année s'annonce donc très bien. La seule crainte provient des taux d'intérêt », conclut Raymond Blais.



Raymond Blais

photothèque LA PRESSE

RELANCE DU MÉRIDIDIEN

Place Desjardins refinancera sa dette de \$200 millions

En puisant dans ses réserves accumulées, Place Desjardins refinancera au cours des prochains mois sa dette de \$192 millions qui arrive à échéance au début de l'an prochain. La compagnie lancera aussi au début de l'été un appel d'offre en vue de la construction d'une nouvelle entrée principale pour l'hôtel Méridien, qu'on tentera de relancer vers les profits.

La dette comprend maintenant \$67 millions du gouvernement du Québec et \$125 millions de la Banque nationale, pour un total de \$192 millions.

Le refinancement s'effectuerait en priorité avec les actionnaires, soit Desjardins et Québec. Place Desjardins devrait toutefois puiser dans son fonds de roulement de \$26,1 millions pour diminuer sa dette.

Le Méridien

Le président Guy Bernier déclare par ailleurs en conférence de presse que des professionnels

sont déjà en train de préparer « les plans et devis finaux » d'une nouvelle entrée, vitrée, avec ascenseur, donnant un accès direct à l'hôtel Méridien, par la rue Jeanne-Mance.

On évalue le projet à quelque \$2 millions. On ne complètera pas les travaux avant l'automne, précise le directeur général Guy Préfontaine.

Ce projet fait partie du plan de relance du Méridien qui souffre plus que ses concurrents montrealais des « tarifs les plus bas de l'Amérique du Nord et des difficultés économiques. Son marketing visait la clientèle internationale mais il se rapproche maintenant des goûts des clients nord-américains ».

Le déficit a atteint \$2 millions l'an dernier mais seulement « deux ou trois hôtels montréalais font de l'argent ».

« Le malaise de l'industrie hôtelière de Montréal découle par exemple du taux d'occupation de 58,8 p. cent l'an dernier. Il faudrait 70 p. cent. Les taxes coûtent à elles-seules \$20 par chambre et par jour et le tarif moyen du Méridien se limite à \$67. Montréal dénombre trop de chambres depuis 1975.

« Mais le reste de la Place Desjardins va très bien ». Les revenus de \$51,6 millions ont laissé des profits de plus de \$4,5 millions.

Par ailleurs, le président Henri Leblond a imposé l'an dernier à La Sauvegarde des contrôles sévères qui ont permis de limiter à deux p. cent seulement la hausse des frais, malgré une convention collective accordant des gains de 12 à 14 p. cent.

La fusion avec l'Economie mutuelle-vie coûtera \$2 millions mais apporte par contre avec elle des pertes fiscales de \$8 millions, équivalent à \$4 millions.

Pechiney octroie ses premiers contrats

La direction de l'aluminerie de Bécancour, de Pechiney, a annoncé hier l'octroi d'une première série de contrats totalisant \$90,3 millions.

La distribution des contrats a été effectuée à la suite de la signature officielle de l'entente donnant le feu vert définitif au projet.

Le contenu québécois dépasse 75 p. cent jusqu'à présent. Les prochains contrats à allouer seront dans le domaine du bétonnage.

Pour le moment, une seule firme locale s'est vu octroyer un contrat, soit la compagnie Les constructions Galt, de Bécancour. Elle s'occupera des services d'entrepreneur sur le chantier.

Les autres contrats ont été attribués à des firmes de Sherbrooke, Laval, Montréal et Paris. Cette dernière, la Five Cail Babcock, construira l'atelier à pâte, à brai liquide et la vibropresse, incluant les installations de déchargement, de manutention et de stockage du brai liquide et le système de fluide colporteur.

MARCHÉS BOURSISERS

Les cours dégringolent

La Bourse de New York a subi de fortes pertes hier, dans un marché modérément actif. L'indice des valeurs industrielles s'est établi à 1155,88 en baisse de 14,97 points. Quelque 87 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 1,103 contre 441. 407 titres ont été inchangés. Selon les analystes, les investisseurs n'ont pas pris en considération la baisse de 1,2 pour cent des commandes de biens durables en février, bien que ce facteur soit susceptible de ralentir la surchauffe de l'économie. Ils ont davantage tenu compte de la perspective que les dégagelements des institutions financières, désireuses d'alléger leurs portefeuilles avant la présentation de leurs bilans du premier trimestre, pèsent sur la Bourse dans les prochains jours. General Motors a cédé 2 1/2 à 64 %. Motorola a chuté de 2 1/2 à 112 3/4. Boeing a perdu 2 à 37 3/4. Republic Steel a gagné un à 30 %. Esso a gagné 1/4 à 43 3/4. Shell Oil a progressé de 1/2 à 57 3/4. Parmi les valeurs canadiennes, Northern Telecom a perdu 1/2 à 34 1/4, Alcan 1/2 à 33 3/4 et Dome Mines 1/2 à 15 1/4. Canadian Pacific Enterprises a gagné 3/4 à 16 1/4 et McIntyre Mines 1/2 à 32 3/4.

Les cours dégringolent à Montréal

Une forte baisse des cours a été constatée hier à la Bourse de Montréal, faisant refluer l'indice composé de 4,89 à 404,90 en clôture. Le volume des transactions s'est élevé à 1410378 actions, contre 1406056 la veille. Les pétrolières ont baissé de 9,06 à 620,26, les bancaires de 6,48 à 426,16, les industrielles de 5,52 à 429,33, les services publics de 2,27 à 309,14 et les papeteries de 0,14 à 229,09. Hudson Bay a

monté de 1/2 à \$22 et 300565 actions ont changé de main. Aberford Resources était stationnaire à \$7 3/4 dans un volume de 2940 parts. Sur 260 titres mis au jeu, 49 sont à la hausse, 145 à la baisse et 66 inchangés. Northern Telecom perd 1 1/2 à 43 3/4, Alcan 1/2 à 43, Gulf Canada 1/2 à 18, Klena 1/2 à 25 1/2, Long Lac Minerals 1/2 à 36, Banque TD 1/2 à 15 1/4 et Continental Bank 1/2 à 11 1/2, tandis que Donohue gagne 1/2 à 29 1/4 et Teck Corp. B 1/2 à 11 1/2. Bell Canada Enterprises est stationnaire à \$30 et Steinberg A à \$28 1/2. Dans les juniors, Muscocho recule de 10 cents à \$2, Ormico baisse de trois cents à 23 cents, et Cartier Resources cède deux cents à 25 cents.

L'indice composé s'affaisse à Toronto

Les cours se sont effondrés hier à la Bourse de Toronto et l'indice composé a terminé la séance sur une chute de 29,24, à 2371,25. Le volume des échanges s'est inscrit en hausse à 8,39 millions d'actions, au regard de 7,19 millions le jour précédent. Dans les valeurs industrielles, TransCanada PipeLines a perdu 1/2 à 15 1/4, Alcan 1/2 à 43,33, Midtel Corp. 1 1/2 à 11 1/2, Develcon 1 1/2 à 14 1/4 et Toronto-Dominion Bank 1/2 à 15 1/4. Canadian Tire A gagne 1/2 à 12 1/4 et Nowco Well Service 3 1/4 à 22. Dans le secteur des mines, Placer Development cède 1/2 à 22 3/4, Franco-Nevada neuf cents à \$1,05 et Campbell Red Lake 1/2 à 36 1/4. Manridge Exploration monte de six cents à 90 cents. Dans les pétrolières, Roxy Pete B abandonne 12 cents à \$2,80, Dome Canada 15 cents à \$4,60 et Pominex Ltd deux cents à 76 cents. Alex Resources gagne 26 cents à \$1,10 et Omega Hydrocarbons 1/2 à \$9 3/4.

m.	27-04-84	10-04-84
rim.	15-05-84	04-05-84
m.	16-04-84	30-03-84
ann.	30-04-84	13-04-84

Construction: un record

La valeur des permis de construction résidentielle et commerciale à Montréal a battu son propre record pour les deux premiers mois de 1984.

La Corporation d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) a rendu publiques, hier, les statistiques concernant la construction de résidences et d'édifices pour les mois de janvier et février derniers.

La valeur cumulative des constructions résidentielles aura été de \$45.1 millions. Le précédent record date de 1983, lorsque la valeur avait atteint \$35.1 millions.

Dans le secteur de la construction commerciale, la valeur des permis a atteint \$50 millions, comparativement au précédent record de \$37.7 millions, en 1982.

— Presse canadienne

LES BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

Le total des arrivages au marché aux bestiaux de Montréal cette semaine comprenait 868 bovins, 1 273 veaux, 46 porcs et six moutons.

Les prix s'établissent ainsi:

Bovillons: B: \$75.25-80.25; commercial: \$54.60-72.
Génisses: commercial: \$52.75-64.
Veaux: D1, D2: \$53-67; D3: \$45-55; D5: \$40-47.
Taureaux: \$54-66.
Génisses d'embranchement et communes, de plus de 500 lb: \$50-66.
Veaux de choix: \$105-121; bons animaux: \$80-105; moyens: \$65-80; communs: \$50-65.
Bons veaux de remplacement: \$80-102; moyens et communs: \$55-78.
Moutons: \$35-42.
Truies: \$37-54.
Gorets: \$53-54.25.
Prix moyen du porc ontarien, lundi: \$70.08; mardi: \$69.36; mercredi: \$68.84.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes qualité sup.)

comptant 1061-1062

à terme 1075-1076

ventes 239,125 tonnes

CUIVRE ET CATHODES

comptant 1060-1062

à terme 1068-1070

ventes 1,750 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)

comptant 8365-8375

à terme 8515-8520

ventes 6,475 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)

comptant 8380-8390

à terme 8530-8540

ventes 2,285 tonnes

PLOMB

comptant 326-327

à terme 332-333

ventes 42,525 tonnes

ZINC

comptant 733-735

à terme 709-710

ventes 142,150 tonnes

ALUMINIUM

comptant 1003-1004

à terme 1022-1023

ventes 1,142,150 tonnes

NICKEL

comptant 3383-3393

à terme 3463-3465

ventes 9,174 tonnes

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) (\$000)			Revenus bruts (\$000)		
	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
Seagram Co. (brevuque alcoolique) Waterloo, Ont. année 31 janv.	317,546	239,238	+33%	2,647,552,681,876	—	—
Can. General Investment (soc. de gestion) Tor. Ont. année 31 déc.	7,128	8,074	-12%	1,85	2,10	-11%
Third Can. Gen. Investment (soc. de gestion) Tor. Ont. année 31 déc.	2,584	2,810	-8%	1,40	1,48	-15%
Bramale Ltd (immeuble) Tor. Ont. année 31 janv.	11,200	7,600	+47%	0,61	0,44	-1%
Intermetco (métaux) Hamilton, Ont. 1er trim. 31 janv.	457	5	9,040	0,29	—	+58%
Paloma Pote (pétroles) Col. Alb. année 31 déc.	3,645	3,159	+15%	0,35	0,31	+17%
Pillsbury Co. (alimentation) Minneapolis, M. 9 mois 29 fév.	123,100	85,400	+44%	1,23,100	1,97	+15%
Avco Corp. (comp. de finance) Greenwich, C. 1er trim. 29 fév.	24,400	22,100	+10%	1,01	0,91	+7%

LES AURIFÈRES

Fermeture

Afrique du Sud (Ad's \$U.S.)

Offre Dem. Clon.

Anglo. Amer. Gold 120 120% -3

Blyvoorlitz 14 14% -1

Brook 3 3% -1

Buffelstroom 64 65 -2%

Com. Modderfontein 5% 5% -1

De Beers Cons 8% 8% -1%

Diamond 24 25 -1

Diamond Cons. 37% 37% -1%

Durban Deep 29% 31 -2%

E.R.F.M. 14% 15% -1%

Elburg 4 4% -1%

Free State Gold 42% 43 -1%

Grootevlei 14% 15% -1%

Harmony 20% 21% -1%

Harvestfontein 79 82 -4

Kerrits 27% 28 -1%

Kloof 52% 53% -2

Leslie 32 30 -20

Lobaton 41% 42% -1%

Loraine 5% 5% -1%

Manville 3% 4 -1%

President Brand 45% 46 -1%

President Steyn 57 57% -1%

Randfontein 158 161 -1

Rustenburg Platinum 12% 12% -1%

S.A. Land 7% 7% -1%

St Helena 37% 38 -1%

Southwold Holdings 64 65% -2

Stifffontein 14% 15% -1%

Voortrekkers 133% 133% -2%

Venterpost 14% 15% -1%

Welkom 13% 13% -1%

Western Areas 6% 6% -1%

Western Deep 62% 63 -1%

Western Holdings 51% 51% -1%

West Rand Cons. 5% 10 -1%

Winkhoek 53% 55 -2

per Gendron, Norris & Osler

MARCHÉ DES VALEURS À TERME

(TRANSACTIONS TORONTO-MONTRÉAL COMBINÉES) par la PRESSE CANADIENNE

Bons du Trésor du Canada, 91 jours: \$1 million, multi-ple de \$0.005

Obligations du Canada, 18 ans; 9 p.c., quantité de \$100,000; prix sur la base de \$100 (décimales à 32e)

Le 23 mars 1984

Le 22 mars 1984

Le 21 mars 1984

Le 20 mars 1984

Le 19 mars 1984

Le 18 mars 1984

Le 17 mars 1984

Le 16 mars 1984

Le 15 mars 1984

Le 14 mars 1984

Le 13 mars 1984

Le 12 mars 1984

Le 11 mars 1984

Le 10 mars 1984

Le 9 mars 1984

Le 8 mars 1984

Le 7 mars 1984

Le 6 mars 1984

Le 5 mars 1984

Le 4 mars 1984

Le 3 mars 1984

Le 2 mars 1984

Le 1 mars 1984

Le 28 février 1984

Le 27 février 1984

Le 26 février 1984

Le 25 février 1984

Le 24 février 1984

Le 23 février 1984

Le 22 février 1984

Le 21 février 1984

Le 20 février 1984

Le 19 février 1984

Le 18 février 1984

Le 17 février 1984

Le 16 février 1984

Le 15 février 1984

Le 14 février 1984

Le 13 février 1984

Le 12 février 1984

Le 11 février 1984

Le 10 février 1984

Le 9 février 1984

Le 8 février 1984

Le 7 février 1984

Le 6 février 1984

Le 5 février 1984

Le 4 février 1984

Le 3 février 1984

Le 2 février 1984

Le 1 février 1984

Le 31 janvier 1984

Le 30 janvier 1984

Le 29 janvier 1984

Le 28 janvier 1984

Le 27 janvier 1984

Le 26 janvier 1984

Le 25 janvier 1984

Le 24 janvier 1984

Le 23 janvier 1984

Le 22 janvier 1984

Le 21 janvier 1984

Le 20 janvier 1984

Le 19 janvier 1984

Le 18 janvier 1984

Le 17 janvier 1984

Le 16 janvier 1984

Le 15 janvier 1984

Le 14 janvier 1984

Le 13 janvier 1984

Le 12 janvier 1984

Le 11 janvier 1984

Le 10 janvier 1984

Le 9 janvier 1984

Le 8 janvier 1984

Le 7 janvier 1984

Le 6 janvier 1984

Le 5 janvier 1984

Le 4 janvier 1984

Le 3 janvier 1984

Le 2 janvier 1984

Le 1 janvier 1984

Le 31 décembre 1983

Le 30 décembre 1983

Le 29 décembre 1983

LES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

Ouv. Haut Bas. Ferm. Hier

Lin

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Sept. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Nov. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Jan. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Sept. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Nov. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Jan. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Sept. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Nov. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Jan. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Sept. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Nov. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Jan. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Sept. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Nov. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Jan. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

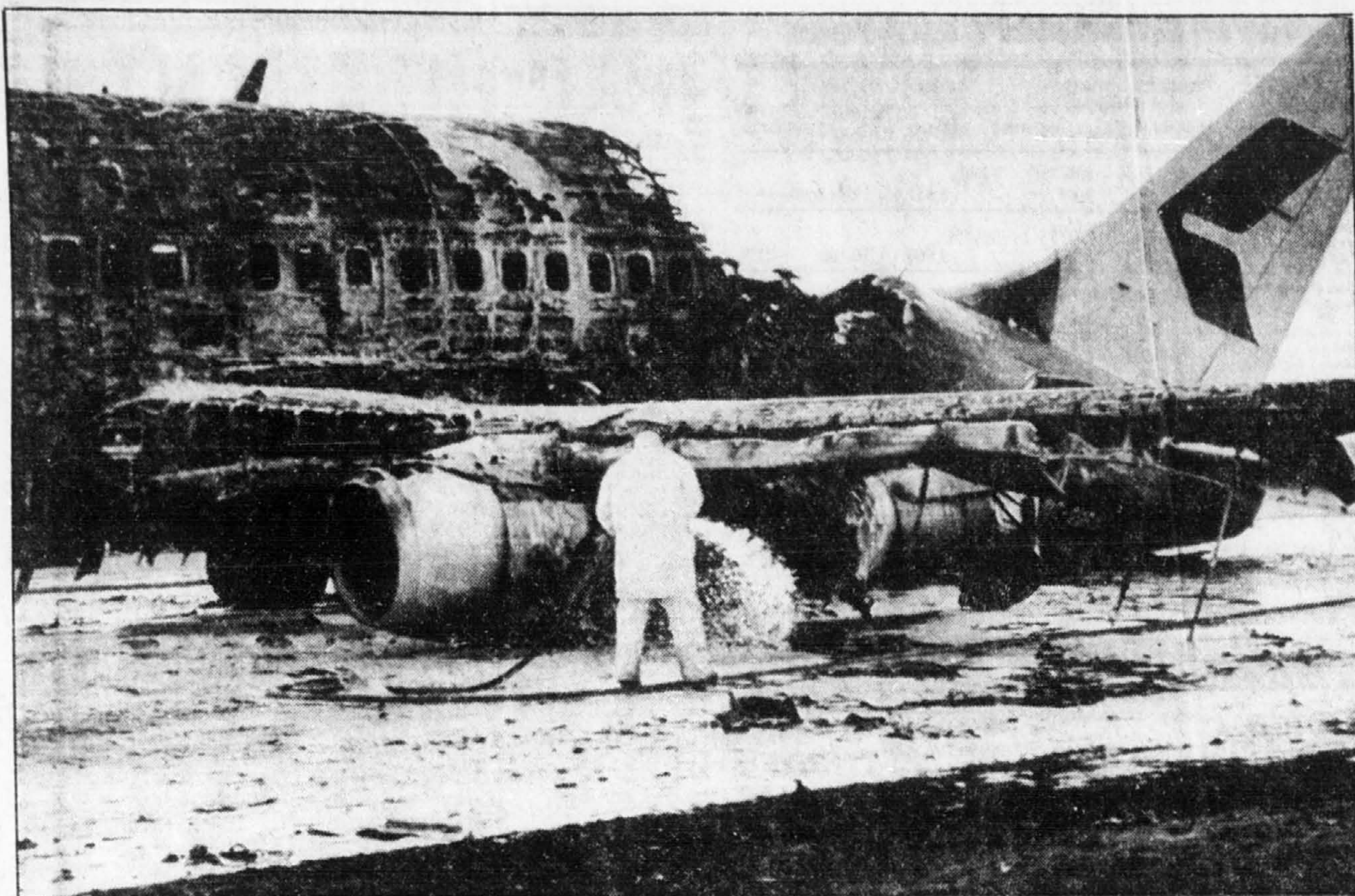
Sept. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Nov. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Jan. 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mars 362,00 364,90 362,00 363,00 362,00

Mai



Un pompier de l'aéroport de Calgary éteint les dernières braises du Boeing 737 de la Pacific Western Airlines, qui a pris feu hier matin avec 119 passagers et membres d'équi-

page à son bord. L'incendie n'aura fait aucun mort, mais 29 passagers ont subi des blessures légères.

télephoto UPC

Un Boeing 737 prend feu en plein décollage à Calgary

119 PERSONNES À BORD S'EN TIRENT PRESQUE INDEMNES

■ CALGARY (PC) — Les 119 passagers et membres d'équipage d'un Boeing 737 ont tous réussi à s'en tirer, hier, malgré un incendie qui s'est déclaré en plein décollage, à l'aéroport international de Calgary.

Seulement 29 personnes ont subi des blessures légères, allant de brûlures au visage aux malaises causés par la fumée.

Les passagers ont évacué le jet en glissant sur des toboggans ou en sautant des ailes sur le sol.

« Nous sommes chanceux

d'être tous vivants », a lancé M. Matt Hawkins, qui était à bord du bimoteur.

M. Hawkins a raconté que, au moment où l'avion avait parcouru environ le tiers de la piste, à 7 h 30, une explosion s'était produite et des flammes s'étaient échappées du moteur de gauche.

La chaleur, a-t-il dit, est devenue rapidement si intense que « les hublots ont commencé à fondre ».

Le vol 501 de Pacific Western Airlines est au nombre des 30 vols

quotidiens entre Calgary et Edmonton.

Selon des personnes se trouvant à l'aéroport au moment de l'accident, il semble que l'éclatement d'un pneu soit la cause de l'incendie.

Le gérant de l'aéroport, M. Larry LeGros, a ordonné la fermeture de cette piste pour le restant de la journée, hier, afin de faciliter le travail des enquêteurs.

L'un des passagers, M. Vern Reiling, a noté qu'il y avait beau-

coup de fumée dans l'avion, mais que personne n'avait pris panique.

Quelques minutes plus tard, d'ailleurs, M. Reiling prenait un autre avion à destination d'Edmonton et déclarait n'éprouver aucune crainte, malgré ce qui venait de se passer.

« Les risques d'un autre accident, a-t-il fait remarquer, sont maintenant d'un par million de milles aériens. »

L'hôpital attend l'ordonnance de la cour pour soigner Niemiec

■ Une ordonnance de la Cour supérieure devrait être émise ce matin, à la demande du ministère de l'Immigration, pour permettre à l'hôpital Notre-Dame d'intervenir afin de retirer la tige métallique que Jan Niemiec a avalée mardi dernier, préférant la mort à la déportation en Pologne qui l'attendait ce jour-là. Hier matin, le procureur de l'hôpital recevait un avis du ministère de la Justice selon lequel les soins requis par l'état du Polonais devraient être administrés. C'est ce que Mme Raymond de Bellerive, porte-parole d'Immigration Canada, a déclaré à LA PRESSE.

LILY TASSO

Tout cela a pris du temps, si bien que le docteur Denis Gravel, chirurgien endoscopiste à l'hôpital Notre-Dame, qui le suit depuis son arrivée à l'urgence, n'hésite pas à déclarer que son patient est entré dans une phase critique, même si son état est relativement stable.

« Il refuse des choses qu'il acceptait hier : rayons X, prises de sang, prises de la température et de la tension artérielle », déplore le docteur Gravel. Car il s'agit justement de mesures de surveillance pouvant prévenir une détérioration, étant donné la présence d'un corps étranger dans l'oesophage de Niemiec. « Des traitements actifs sont à instaurer dans les plus brefs délais », insiste le responsable de l'urgence chirurgicale.

Questionné sur la possibilité de procéder à une intervention sur un patient en piètre état — on sait qu'il refuse toute nourriture et toute boisson —, le docteur Gravel répond qu'il faudra d'abord le réhydrater pour améliorer son état général.

Niemiec fait son testament

En allant, comme il le fait tous les jours, rendre visite à Niemiec, M. William S. Simiński, vice-président du Congrès canadien polonais, l'a trouvé accroupi avec les genoux à la hauteur du menton. « Il avait des menottes aux pieds, mais pas aux mains », dit-il.

Le patient a profité de la présence de son avocat, Me Julius Grey, venu également le voir, pour faire son testament en faveur de sa compagne restée en Autriche, et nommer le Congrès canadien polonais son exécuteur testamentaire. On sait que lorsque Niemiec a été écroué, le 13 décembre dernier, au centre de détention de Saint-Jérôme avant d'être transféré à celui de Parthenais, il n'avait pas pu s'occuper de ses outils de mécanicien valant \$6 000, ni sa camionnette, restés à Toronto.

Niemiec a ajouté une clause spécifiant que s'il était déporté en Pologne avec la tige métallique dans son oesophage et que son cas s'aggravait ou qu'il décédait durant le vol Montréal-Varsovie, il tenait le gouvernement canadien responsable. Aussi a-t-il demandé à son avocat d'entreprendre, le cas échéant, les poursuites judiciaires appropriées.

Efforts pour trouver

un pays d'accueil

Malgré les mesures prises pour parer à toute éventualité, Me Grey cherche à trouver un pays d'accueil pour son client. Selon M. Simiński, il se serait déjà adressé aux consulats généraux de Suède et de Belgique, où Niemiec a un oncle et des cousines dont il ne connaît pas l'adresse. Ses deux filles sont en Australie, mais il n'a pas non plus leur adresse, et il n'a plus personne en Pologne. « Après 13 ans d'absence, il serait perdu », estime M. Jerzy Rawicz, président du Congrès canadien polonais.

M. Rawicz ne discute pas l'ordre d'expulsion, mais regrette ce qu'il appelle « la plus grosse bêtise » de Niemiec : celle de n'avoir pas fait appel dans les 15 jours impartis pour un réexamen de son statut. Bien qu'il ait à s'occuper d'une cinquantaine de Polonais arrivés récemment, M. Rawicz ne renonce pas à faire un dernier effort en faveur de Niemiec, et voudrait obtenir un délai de trois semaines pour lui trouver un pays d'accueil. « J'en parlerai à M. Godin que je dois voir », a-t-il ajouté.

ASSURÉ D'ÊTRE CHOISI CANDIDAT DU RCM DANS ST-JEAN-BAPTISTE

Jean Doré ne veut pas rester « spectateur » plus longtemps

■ Président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) depuis décembre 1982, spectateur actif des débats de la politique municipale depuis sa défaite contre le maire Jean Drapeau en novembre 1982, Jean Doré se lance dans la bataille électorale du 27 mai prochain dans le district Saint-Jean-Baptiste par devoir et par goût personnel.

YVON LABERGE

Par devoir, d'abord parce qu'il juge important de rejoindre ses collègues conseillers du RCM à l'hôtel de ville de Montréal et y poursuivre le travail commencé par le conseiller démissionnaire Jean Roy, et ensuite parce que son engagement politique de l'été 1982 n'en faisait pas le candidat d'un seul tour de piste.

Par goût personnel, a-t-il avoué aussi hier en conférence de pres-

se, parce que Jean Doré ne pouvait laisser passer pareille occasion de se frotter au Parti civique du maire Drapeau, à deux ans et demi des élections générales de novembre 1986. Il ne cache d'ailleurs pas que l'élection partielle dans Saint-Jean-Baptiste servira de répétition générale au RCM pour 1986 et que le débat dépassera largement le cadre géographique du district.

« Il est légitime de ne pas vouloir demeurer spectateur plus longtemps, a déclaré M. Doré. Former équipe à l'hôtel de ville avec mes collègues serait un stimulant pour tout le parti et la possibilité, pour son président, de faire vivre plus clairement et concrètement les prises de positions du RCM. »

Un bon tremplin

Le district Saint-Jean-Baptiste est un bon tremplin pour faire passer ces prises de positions

parce que l'administration municipale, selon Jean Doré, y a laissé intervenir librement les grands investisseurs qui y ont créé un vaste terrain de spéculations, avec les conséquences qui en découlent : hausses de l'évaluation et des taxes foncières, évictions-déportations des résidents.

Avant d'entreprendre une campagne qu'il souhaite de contacts directs avec les résidents du secteur, Jean Doré doit d'abord passer l'épreuve de la mise en candidature, comme le prévoient les statuts du RCM. Une assemblée d'investiture est prévue le 9 avril prochain.

Son choix ne faisant aucun doute, Jean Doré n'envisage nullement perdre ce château-fort du RCM au Parti civique. Il appuie cette certitude sur les résultats de la dernière élection alors que Jean Roy l'emportait facilement contre Richard Godin du Parti ci-

vique et conseiller sortant, avec 59 p. cent des voix, lui-même y défaisant le maire Jean Drapeau par 1 526 voix avec 59,3 p. cent du vote à la mairie de Montréal.

La campagne électorale commencera officiellement le 9 mai et les candidats sont autorisés à y dépenser \$4 000 chacun.

Jean Doré aura 40 ans en décembre. Il est diplômé en sciences politiques de l'université McGill et en droit de l'université de Montréal. Membre du Barreau, il pratique dans une étude privée depuis un an. Il fut journaliste à Radio-Canada, attaché de presse de René Lévesque en 1970-1971 et directeur général de la Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Membre fondateur du RCM en 1974, Jean Doré a déjà travaillé au Contentieux de la CSN. Choisi candidat du RCM à la mairie de Montréal en 1982, il obtint 37 p. cent des voix.

Un vieux routier de l'oecuménisme se donne une nouvelle mission

■ « Je ne voudrais pas que le fait de vouloir réorienter mon action soit interprété comme un désintéressement au sujet de ce qui m'a tellement tenu à cœur pendant tant d'années. Aujourd'hui comme hier, je crois en l'oecuménisme. Mais j'estime que le moment est venu pour moi d'essayer de me rendre utile ailleurs. »

JULES BÉLIVEAU

C'est en substance ainsi que le père Irénée Beaubien a annoncé à LA PRESSE sa décision de quitter le Centre canadien d'oecuménisme, qu'il a fondé en 1963 et dont il a dirigé les destinées depuis lors. Celui qui demeurera, avec le père Stéphane Valiquette, également jésuite, un des plus vieux routiers de l'oecuménisme à Montréal et au Canada, a confié qu'il désire consacrer ses prochaines années à comprendre le phénomène du grand nombre de baptisés chrétiens qui n'ont plus de relations avec leur Église, à établir des contacts avec ces personnes et à s'employer à l'éducation de la foi. « Ce travail, a-t-il précisé, s'accomplira dans un esprit oecuménique. »

Comme il l'a demandé à ses collègues du conseil d'administration du Centre canadien d'oecuménisme, le père Beaubien sera relevé de ses responsabilités actuelles le 1er juillet. La direction de l'organisme reposera à partir de cette date entre les mains du père Thomas Ryan, c.s.p., qui sera assisté du père Valiquette, co-directeur, et du père MacBeath Brown, c.s.b., directeur adjoint.

La désaffection

Le père Beaubien, qui a passé depuis quelque temps déjà l'âge normal de la retraite (il est né en 1916), semble déterminé à consacrer autant d'énergie dans sa prochaine mission que dans celle où il a laissé sa marque. Pour expliquer son choix, il ne cache pas à quel point il est « troublé » par la désaffection d'un grand nombre de chrétiens face à leur Église et face à la pratique religieuse. « La non-pratique et l'indifférence religieuses, souligne-t-il, sont devenues un phénomène tellement important ; il faut que quel-

qu'un aborde ce problème. »

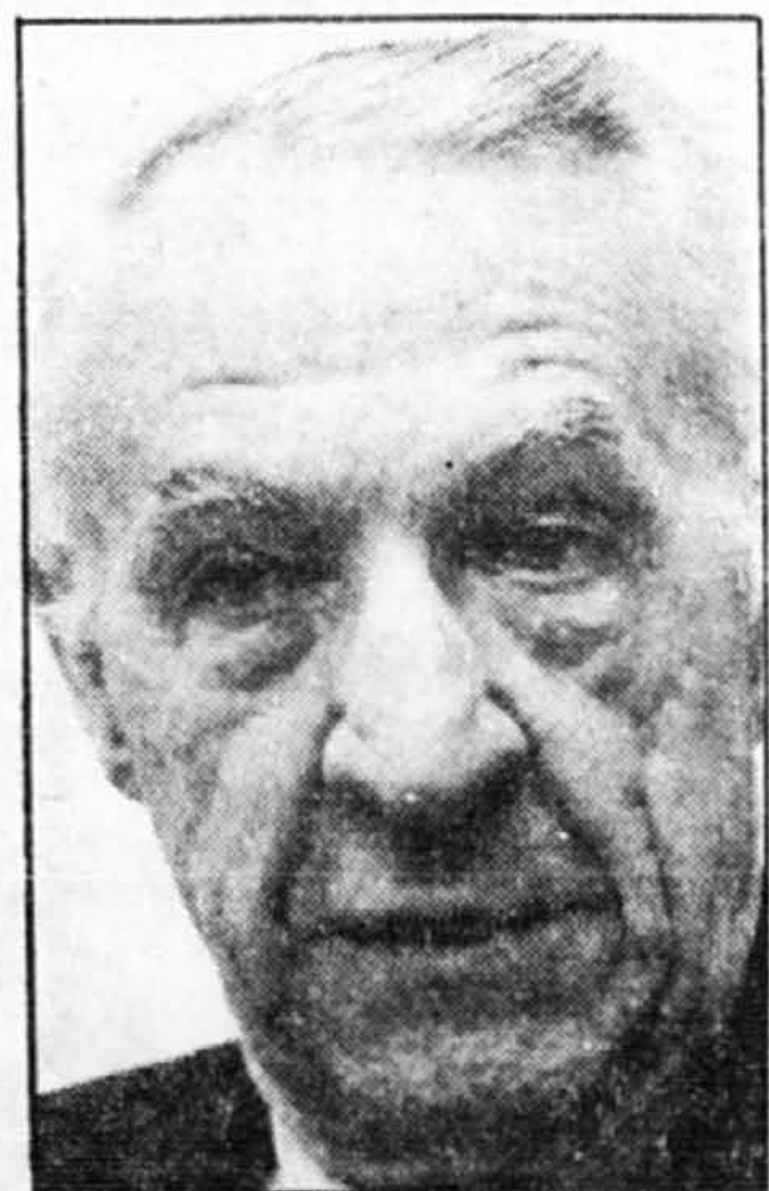


photo Armand Trottier, LA PRESSE
Le père Irénée Beaubien, s.j.

S'il ne peut encore fournir beaucoup de précisions sur la forme que prendra son nouveau travail, et s'il ne tient pas du tout à donner l'impression qu'il se présente « comme un prophète qui va tout régler », le père Beaubien a néanmoins quelques idées en tête : d'abord, il a l'intention de chercher à comprendre le phénomène de l'éloignement de nombreux chrétiens face à leur Église ; ensuite, il espère créer un organisme — ou un centre — où ces chrétiens trouveront « une main tendue » et où ils pourront, s'ils le veulent, recevoir toute l'aide souhaitée pour un nouveau départ dans l'Église de leur baptême.

Dans les propos du père Beaubien, des phrases sont revenues comme autant de programmes d'action : « Il faut redescendre sur le terrain... Ce qui est important maintenant, c'est d'offrir quelque chose de concret pour aider les gens à redécouvrir la foi et à redécouvrir aussi l'Église... Il y a tout un travail de ré-évangélisation et de ré-éducation de la foi à faire. »

Et au sujet de ses convictions oecuméniques, dont il ne viendra jamais à se détacher, le père Beaubien a cité cette parole de Jean XXIII : « Il ne peut pas y avoir d'oecuménisme véritable s'il n'y a pas de renouveau dans chacune des Églises. »



Invitation à tous les fumeurs

Pour la première fois, la Corporation des inhalothérapeutes du Québec ouvre au public les portes de son congrès annuel, qui se tient à l'hôtel Ritz Carlton. Aujourd'hui, de 11 h à 14 h, vous y pratiquerez une expiration forcée et un spécialiste vous fournira, dans les secondes qui suivent, une évaluation de l'état de vos poumons. Demain, samedi, de 10 h 30 à 15 h 30, des clowns y amuseront vos tout-petits, pendant que vous causerez avec des spécialistes de l'hôpital Sainte-Justine sur les maladies respiratoires des enfants.

photo Jean-Yves Léotaureau, LA PRESSE

ÊTES-VOUS TOMBÉ RÉCEMMENT?

Si vous avez subi une blessure lors d'un accident dans un escalier soit, au foyer ou dans un endroit public, au cours des trois dernières années, vous pouvez assister le gouvernement fédéral dans un projet de recherche. Les résidents de Montréal sont priés de communiquer avec le

Behavioural Team,
au 487-6950

arts et
spectacles

c'est la culture mise
à la portée de tous
dans La Presse

Revue consacrée à l'économie de Laval

La Chambre de commerce de Laval est certaine que l'économie lavalloise déborde de vitalité, et elle croit que la « Revue économique » qu'elle lance va contribuer à faire connaître davantage la deuxième ville du Québec.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Lors du lancement de cette revue, hier, la Chambre de commerce a laissé entendre qu'elle n'était pas tellement satisfaite de la manière dont la presse nationale et locale traitait l'information lavallo-

se. Pour appuyer cette opinion, l'organisme affirme : « Ce nouveau magazine permet de combler un vide en ce qui concerne l'information lavalloise. En effet la presse nationale, tant écrite que parlée, se soucie peu de notre région, et les journaux locaux, pour leur part, traitent plutôt d'information communautaire et de faits divers. »

Cette revue démarre mal, si l'on en juge une déclaration faite en fin d'après-midi hier par le maire suppléant de Laval, M. Ronald Bussey.

« Laval, le tiers-monde de Montréal », titre à la une le nouveau magazine. Le texte, signé par Bernard Bélard, directeur de « Laval-Commerce », formule certaines critiques à l'endroit de ce que devient Laval sous l'administration Lefebvre-Bussey.

Pour M. Ronald Bussey, « la parution du premier numéro de la revue économique projette une fausse image de Laval. L'administration municipale déplore le geste de la Chambre de commerce. »

Le représentant du maire Lefebvre poursuit en disant : « L'administration municipale trouve malheureux que la Chambre de commerce fasse de la politique. De fait, les deux seuls grands opposants à notre proposition du schéma d'aménagement sont l'ancien maire lorsqu'il soutient que Laval ressemblera à une résidence pour personnes âgées, et la Chambre de commerce quand elle affirme que Laval est le tiers-monde de Montréal. L'administration municipale s'interroge sur le caractère représentatif de la Chambre de commerce et doute que les opinions exprimées dans cette revue économique soient le reflet de l'opinion des hommes et femmes d'affaires de Laval », termine Ronald Bussey.

CESCO VENTE D'ÉCOULEMENT

RABAIS D'INVENTAIRE JUSQU'À 90% DE RÉDUCTION SUR UNE VASTE SÉLECTION DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES INCLUANT:

Fils ALPHA et gaine thermorétractable	Résistances ALLEN-BRADLEY et CTS incluant SIP, DIP, et capacités d'appoint	Connecteurs AMPHENOL et SCOTCH FLEX	Lampes CHICAGO MINIATURE
Résistances CORNING et OHMITE	Capacités et interrupteurs rotatifs CENTRA-LAB	Interrupteurs CULTER-HAMMER et Grayhill	Indicateurs et interrupteurs DIALIGHT
Tubes Industriel	Blocs de connexion KULKA	Fusibles LITTLEFUSE	Capacités MALLORY et SPRAGUE
Prises TEXAS INSTRUMENTS	Quincaillerie et plaquettes de circuits VECTOR		

SEMI-CONDUCTEURS

	RÉG.	SPÉC.
D 4012BC	.30	.17
D 4030BC	.30	.17
D 4069C	.50	.17
T 1C226D	2.10	1.15
TIS 92	.40	.29
IN752	.82	.25
IN753	.82	.25
IN754A	.82	.25
IN755	.82	.25
IN756	.82	.25
IN757	.82	.25
T1S82	.40	.29

APPAREILS DE MESURE HIOKI

3211 • Type crayon digital • petit format • idéal pour ordinateurs	3200-50 DIGITAL • 6 avantages de sécurité • à l'épreuve des chocs • protège jusqu'à 600 volts
---	--

SPECIAL: 74⁹⁵ SPECIAL: 159⁹⁵

DISQUETTES 3M

SP.340 - Boîte de rangement pour disquettes Scotch 3M

Rég. \$44.95 SPECIAL 29⁹⁵

Disquettes Scotch 3M - simple côté - double densité - centre renforcé.

Bte de 10

Rég. \$59.95 SPECIAL 34⁹⁵

ROLAND CB-141 COULEUR-B

14" Diagonal
NTSC

40 caractères x 25 sur 5 x 7 pointage

Rég. \$520.00 SPECIAL \$389⁰⁰

#PIECES	DESCRIPTION	QTE	PRIX REGULIER	PRIX SPECIAL
701-9	60 CPS PARALLELE 132 CPL	1	\$2959.00	\$ 990.00
753-9	130 A 150 CPS PARALLELE	1	\$4669.95	\$1290.00
Z80-AD	PROGRAMMES D'ADVENTURES POUR APPLE	3	\$ 40.00	\$ 28.00

ORDINATEUR SYSTEMS GROUP

2960 ORDINATEUR COMPRENANT: DISQUE RIGIDE WINCHESTER 10MB 5 1/4, UN DISQUE SOUPLE 8 1/4 2MB DOUBLE COTE 128K RAM 4 SPORTS SERIES ET UN PARALLELE

2 \$12200.00 \$7490.00

ORDINATEUR ACTION

MP-02 MEME QUE MP-01 MAIS POUR DEUX USAGERS

2 \$8516.00 \$5270.00

LOGICIELS POUR TI 99/4A

PHD5046 Adventureland (Adventure Series) 29.95

PHD5047 Secret Mission 29.95

PHD5048 Voodoo Castle 29.95

PHD5049 The Count 29.95

PHD5050 Strange Odyssey 29.95

PHD5051 Mystery Fun House 29.95

PHD5052 Pyramid of Doom 29.95

PHD5053 Ghost Town 29.95

PHD5054 Savage Island I & II 29.95

PHD5056 Golden Voyage 29.95

PHD5007 Teach Yourself Basic 39.95

PHD5019 Teach Yourself Extended Basic 39.95

PHD5004 Programming Aids I 19.95

PHD1260 32K Memory Expansion 139.95

PHD1500 Speech Synthesizer 129.95

PLUSIEURS AUTRES LOGICIELS EGALEMENT DISPONIBLES SUR CARTOUCHES ET CASSETTES.

CESCO
electronics ltd.

Le magasin à Montréal est ouvert du lundi au vendredi de 8 a.m. à 5 p.m. et le samedi de 9 a.m. à 1 p.m.

MONTRÉAL

4050 ouest, Jean-Talon Tél: (514) 735-5511

VISITEZ NOS SUCCURSALES

QUÉBEC:

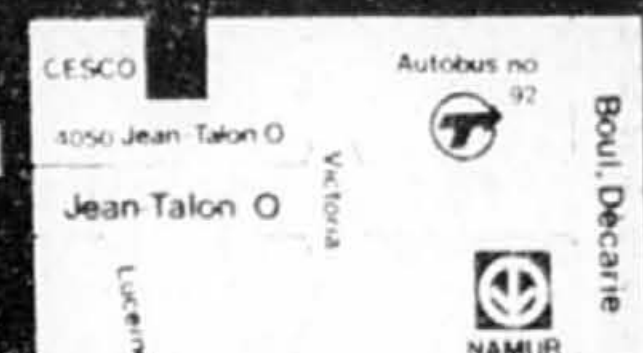
909 ouest, boul. Charest

Tel: (418) 667-4321

OTTAWA:

148 Colonnade Road

Tel: (613) 226-6903



ATTENTION MESDAMES!

Venez célébrer
le printemps chez
HOWARTH

Nos collections du printemps arrivent maintenant tous les jours. Les tissus, dessins et les couleurs sont tous éclatants.

Aquascutum, Burberry, Daks, Jaeger, Kinloch Anderson, Lacoste, Nipon (collections Preferred et Executive), Peqasus du Canada, Wolsey et Howarth sont très bien représentés.

Venez voir notre
département des dames
prochainement!

HOWARTH INC.

MONTRÉAL

1444 ouest, rue Sainte-Catherine

861-9242

OTTAWA

(Autrefois, Gerald Preston Ltd.)

89, rue O'Connor

232-0724

TORONTO

Centre Toronto-Dominion

363-0362

La boutique écossaise établie depuis plus de 50 ans.

NOUVEAU
aux
Éditions La Presse

MESDAMES PROTÉGEZ-VOUS!

par Sam Char

- Cessez d'avoir peur!
- Apprenez à vous défendre!



Quels que soient votre âge ou votre intérêt pour les arts martiaux ou le sport en général, vous trouverez, dans ce livre d'actualité, tout ce que vous devez savoir pour vous protéger efficacement contre d'éventuels agresseurs.

À l'aide de conseils, de graphiques et de nombreuses photographies, l'auteur vous enseigne à vous tirer des situations les plus embarrassantes.

Attaché de presse, cascadeur, chorégraphe au cinéma et à la télévision, ceinture noire et champion canadien, Sam Char a mis au point une technique à la fois simple et efficace qu'il enseigne depuis des années. Elle pourrait vous être utile!

136 pages



GUIDE D'AUTO-DÉFENSE

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(ES) DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE

Service rapide et efficace
285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de « MESDAMES PROTÉGEZ-VOUS » au prix de 5,95 \$ l'exemplaire.

Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de « MESDAMES PROTÉGEZ-VOUS » au prix de 7,15 \$ l'exemplaire.

No d'abonné(e) :

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M / C NO. :

VISA NO. :



À retourner aux:
Éditions La Presse Ltée,
7, rue St-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM :

ADRESSE :

VILLE :

PROVINCE :

CODE POSTAL :

TÉL. :

Prix du livre plus \$1 pour frais de poste et manutention.

Montant ci-joint :

Dans le cadre de son Année du Centenaire

la presse

100 ans

vous invite à participer à l'élection des 10 femmes de l'année

15^e ANNIVERSAIRE

LE SALON DE LA FEMME

4 AU 13 MAI
10H00 À 22H00

AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Une nouvelle façon de choisir les 10 femmes de l'année

À l'occasion de son quinzième anniversaire, le Salon de la Femme de Montréal et LA PRESSE, dans le cadre de son Année du Centenaire, offrent à toutes les citoyennes et citoyens du Québec la possibilité de collaborer au choix des DIX FEMMES DE L'ANNÉE, en soumettant au jury des noms ou mises en candidature de femmes exceptionnelles et ce, non seulement dans les grands centres comme Montréal et Québec, mais aussi à travers toute la province.

Le jury considérera avec grand intérêt les recommandations du public. Le but que poursuit le Salon de la Femme de Montréal est de découvrir des femmes de haut mérite, aux quatre coins du Québec.

Les femmes ont joué un rôle exceptionnel chez nous mais leur démarche, leurs réalisations n'ont pas été suffisamment mises en lumière ou demeurent tout simplement méconnues.

CONNAISSEZ-VOUS UNE FEMME EXCEPTIONNELLE dans votre milieu de travail, votre entourage, votre ville, votre région, une femme qui, par son implication et son esprit d'initiative a réussi à provoquer des changements, des améliorations au sein de sa collectivité et qui a obtenu des réussites?

Recommandez son nom au jury.

RÈGLEMENTS

1. QUELLES FEMMES PEUVENT ÊTRE ÉLUES?

- Des femmes qui oeuvrent, se distinguent de façon particulière dans divers domaines, tels que les arts, les sports, la politique, les affaires, l'agriculture, le secteur humanitaire, etc., et dont l'exemple serait un stimulant pour tous et pour toutes, et pour l'évolution de notre société.
- La personne recommandée doit:
 - résider au Québec depuis au moins trois ans et demeurer dans votre région (soit Montréal ou la province).
 - être présente au gala LES DIX FEMMES DE L'ANNÉE, à Montréal si elle est choisie parmi les gagnantes.

2. MODE DE PARTICIPATION

- Sur une feuille dactylographiée, résumez les réalisations de votre candidate (curriculum vitae bienvenu, si possible).

Quelques-unes des « FEMMES DE L'ANNÉE » élues dans le passé.



GALA DES 10 FEMMES DE L'ANNÉE

Dimanche, le 13 mai 1984

en soirée à l'écran de

CFM 10

Vendredi le 6 avril 1984.

Postez le tout à:

LES 10 FEMMES DE L'ANNÉE

Salon de la Femme de Montréal

C.P. 800 - Succ. A - MONTRÉAL (Québec)

H3C 2V5



Suite de la page B 9

A LOUER

(141) A LOUER ÎLE JESUS ET RIVE NORD

PONT-VIAU, Boul. Lévesque près Laurentides, 3 1/2, 26-5405, 667-7603.

QUADRUPLUX STE ROSE, 4 1/2, avec foyer et garage, 1019 étages, 31 meubles, ill. 625-6454.

QUADRUPLUX VIMONT, 6 1/2 avec foyer et garage, 4 1/2 étages et 12 meubles, ill. 662-0520.

REPENTIGNY, grand 4 1/2, rue Aqueduc, entrée laveuse sèche, porte-clo, 2 espaces de stationnement, très prisé extérieur, tout d'étage, piscine, conciergerie, \$345, \$55 192590, 581-6532.

REPENTIGNY, petit duplex, 2 1/2, 3 ch, 2 b, 1000, 721-8005, 585-7621.

ST VINCENT de Paul, 4544 boul. Lévesque, 5 pièces duplex, 26, \$350 non chauffé, 661-3092.

STE ROSE, 4 1/2, \$350, Chomedey, 122-221-5100, 662-7216.

STE THERESA, très belle maison de ville, 4 1/2, 485-0575.

TERRESSE BELLEVILLE

Laval, 41e et 14e St-Martin est, 3 1/2, 41e St, chauffages, poêle et réfrigérateur, avec garage, \$200 de moins qu'un fin, 661-7383.

TERREBONNE, grand 3 1/2, duplex, chauffé, \$10, 471-4347.

TRIPLEX BOBRIAND, 4 1/2, \$273 mois, ill. 501-4828.

VIMONT, Luxueux condos à louer, 2 1/2, 1000, 721-8005, 585-7621.

VIMONT, duplex 2 ans, secteur Laurentides, 400, avec garage, 666-5577.

VIMONT, Laval, 5 1/2, 715, et ascenseur, terrasse, 663-6922.

A LOUER RIVE SUD

A ST-HUBERT bungalows neufs, à partir de \$325 par mois, 2 1/2, 2 ans d'ancienneté, 445-0263 (entre 390 et 410).

BOUCHERVILLE, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/2, 1008 1/2, 1009 1/2, 1010 1/2, 1011 1/2, 1012 1/2, 1013 1/2, 1014 1/2, 1015 1/2, 1016 1/2, 1017 1/2, 1018 1/2, 1019 1/2, 1020 1/2, 1021 1/2, 1022 1/2, 1023 1/2, 1024 1/2, 1025 1/2, 1026 1/2, 1027 1/2, 1028 1/2, 1029 1/2, 1030 1/2, 1031 1/2, 1032 1/2, 1033 1/2, 1034 1/2, 1035 1/2, 1036 1/2, 1037 1/2, 1038 1/2, 1039 1/2, 1040 1/2, 1041 1/2, 1042 1/2, 1043 1/2, 1044 1/2, 1045 1/2, 1046 1/2, 1047 1/2, 1048 1/2, 1049 1/2, 1050 1/2, 1051 1/2, 1052 1/2, 1053 1/2, 1054 1/2, 1055 1/2, 1056 1/2, 1057 1/2, 1058 1/2, 1059 1/2, 1060 1/2, 1061 1/2, 1062 1/2, 1063 1/2, 1064 1/2, 1065 1/2, 1066 1/2, 1067 1/2, 1068 1/2, 1069 1/2, 1070 1/2, 1071 1/2, 1072 1/2, 1073 1/2, 1074 1/2, 1075 1/2, 1076 1/2, 1077 1/2, 1078 1/2, 1079 1/2, 1080 1/2, 1081 1/2, 1082 1/2, 1083 1/2, 1084 1/2, 1085 1/2, 1086 1/2, 1087 1/2, 1088 1/2, 1089 1/2, 1090 1/2, 1091 1/2, 1092 1/2, 1093 1/2, 1094 1/2, 1095 1/2, 1096 1/2, 1097 1/2, 1098 1/2, 1099 1/2, 1100 1/2, 1101 1/2, 1102 1/2, 1103 1/2, 1104 1/2, 1105 1/2, 1106 1/2, 1107 1/2, 1108 1/2, 1109 1/2, 1110 1/2, 1111 1/2, 1112 1/2, 1113 1/2, 1114 1/2, 1115 1/2, 1116 1/2, 1117 1/2, 1118 1/2, 1119 1/2, 1120 1/2, 1121 1/2, 1122 1/2, 1123 1/2, 1124 1/2, 1125 1/2, 1126 1/2, 1127 1/2, 1128 1/2, 1129 1/2, 1130 1/2, 1131 1/2, 1132 1/2, 1133 1/2, 1134 1/2, 1135 1/2, 1136 1/2, 1137 1/2, 1138 1/2, 1139 1/2, 1140 1/2, 1141 1/2, 1142 1/2, 1143 1/2, 1144 1/2, 1145 1/2, 1146 1/2, 1147 1/2, 1148 1/2, 1149 1/2, 1150 1/2, 1151 1/2, 1152 1/2, 1153 1/2, 1154 1/2, 1155 1/2, 1156 1/2, 1157 1/2, 1158 1/2, 1159 1/2, 1160 1/2, 1161 1/2, 1162 1/2, 1163 1/2, 1164 1/2, 1165 1/2, 1166 1/2, 1167 1/2, 1168 1/2, 1169 1/2, 1170 1/2, 1171 1/2, 1172 1/2, 1173 1/2, 1174 1/2, 1175 1/2, 1176 1/2, 1177 1/2, 1178 1/2, 1179 1/2, 1180 1/2, 1181 1/2, 1182 1/2, 1183 1/2, 1184 1/2, 1185 1/2, 1186 1/2, 1187 1/2, 1188 1/2, 1189 1/2, 1190 1/2, 1191 1/2, 1192 1/2, 1193 1/2, 1194 1/2, 1195 1/2, 1196 1/2, 1197 1/2, 1198 1/2, 1199 1/2, 1200 1/2, 1201 1/2, 1202 1/2, 1203 1/2, 1204 1/2, 1205 1/2, 1206 1/2, 1207 1/2, 1208 1/2, 1209 1/2, 1210 1/2, 1211 1/2, 1212 1/2, 1213 1/2, 1214 1/2, 1215 1/2, 1216 1/2, 1217 1/2, 1218 1/2, 1219 1/2, 1

Un malfaiteur se suicide

■ Un des deux hommes qui ont été cernés par des policiers de la Sûreté du Québec, hier à Sainte-Mélanie, après un vol à main armée à la caisse populaire locale, a préféré s'enlever la vie plutôt que de se rendre.

Les deux individus, armés d'un revolver et d'une carabine à canon tronçonné, avaient pris la fuite avec une somme de \$4 000 après avoir enfermé le personnel et un client dans la chambre-forte de l'établissement.

Grâce à l'Opération 100, la SQ localisa la voiture des suspects près d'une résidence de Sainte-Marceline, également dans la région de Joliette.

Un des deux suspects, un homme de 20 ans, s'est livré sans coup férir. Le second, un homme de 45 ans, est également sorti de la maison mais a tourné son arme contre lui-même et s'est flambé la cervelle en apercevant les policiers. L'identité des suspects n'était pas encore disponible au moment d'aller sous presse.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Centre hospitalier régional de Rimouski

APPEL D'OFFRES

PROJET:
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN
ASCENSEUR
PAVILLON YOVILLE «B»

PROPRIÉTAIRE:
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE
RIMOUSKI
150, AVENUE ROULEAU
RIMOUSKI Qc
G5L 5T1

ARCHITECTES:
GARAND & VERMETTE, ARCHITECTES
92, 2ème Rue Ouest
RIMOUSKI Qc
G5L 8B3
Tél: (418) 723-2559

Le Centre hospitalier régional de Rimouski, propriétaire, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un ascenseur dans le pavillon Yoville «B».

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte à partir du mercredi 21 mars 1984 contre un dépôt non remboursable, chèque certifié émis au nom de l'architecte, au montant de cinquante dollars (\$50.00\$).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié au montant de dix pour cent (10%) de la soumission, émis à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions, l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du directeur général du Centre hospitalier régional de Rimouski, jusqu'à onze (11) heures, heure en vigueur localement, le 18 avril 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en Conseil 3322 en date du 8 novembre 1972.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Jacques Maynard
Directeur général
1984-03-15

VENTE AUX ENCHÈRES DEMAIN

24 mars 1984 à 11h.
2239 - 46ème avenue, Lachine
(à un coin de rue au sud de Côte de Liesse)

Selon les instructions reçues de la Compagnie Cooper & Lybrand Ltée, nous sommes chargés de vendre certains biens des Entreprises Jaydee Sales Ltée, en vertu de la section 118, comme suit:

400 POÊLES À BOIS NEUFS
224 poêles FRANKLIN CS 201 en fonte
145 poêles ABITIBI en fonte
35 poêles ETANCHES à l'air
300 lots, garde-feu - pots en fonte, grillages de Bar-B-Q, grilles anti-étincelles, etc.

CONDITIONS Comptant sans livraison
Tous les articles achetés devront être emportés le jour même de la vente
LES COMMERÇANTS SONT BIENVENUS

ATLAS
ENCANTEURS INDUSTRIELS
5500 Ave. Royalmount
(514) 735-5571

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code Civil du Québec, que COOPÉRATIVE LES NUAGES a fait un transport général de ses créances actuelles et futures à la Caisse Populaire de Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal, 3635 rue Rouen, Montréal, le tout tel qu'il apparaît de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro: 3453855.

SIGNÉ, le 19 mars 1984.
La Caisse Populaire de Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal.
Par: Me MAURICE BOUCHARD, notaire.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie TREMONT TYPOGRAPHICS LTD. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ce 29e jour de février 1984.

ROBERT JAMES
BUCHANAN
Président

CORRECTION

Annnonce dans La Presse, le jeudi 22 mars 1984.

Page E7 — Vente à l'entrepôt Eaton:

Les commandes payables sur livraison ne sont pas offertes.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient causé par cette erreur qui, par mégarde, s'est glissée dans notre publicité.

EATON

PROFITEZ DES autobaines

DANS LES
**ANNONCES
CLASSÉES**

DE

la presse

100 ans

AUTOBAINES, seulement

autobaines

- AUTOBAINES est une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE.
- AUTOBAINES regroupe toutes sortes d'automobiles et souvent à des prix d'aubaine.
- AUTOBAINES vous offre aussi l'occasion d'annoncer à des prix plus qu'intéressants.

N.B.: Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

* La durée de cette offre est pour un temps limité.

999\$
(2 lignes)
**POUR 6 JOURS
CONSÉCUTIFS**
Pour insérer vos annonces
composez **285-7111**
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

L'ITALIE à votre bras...

Sacs à main en peau de mouton souple offerts à justes prix chez Eaton!

Les classiques rajeunis pour compléter vos tenues de jour ou de soirée. Fabriqués avec minutie et entièrement doublés. Passez votre commande dès maintenant.

1. Glissière supérieure avec rabat. En blanc, rouge, gris ou coquille d'oeuf.

35.00 ch.

2. Pochette à bouton-pression. En blanc, rouge, gris ou coquille d'oeuf.

28.00 ch.

Aussi vendu à Cavendish et Rockland.

3. Pochette à fermoir et cadre rigide assorti. En blanc, rouge, gris ou coquille d'oeuf.

15.00 ch.

Aussi vendu à Cavendish, St-Bruno et Rockland.

4. Glissière supérieure, bandoulière fine. En gris, rouge, marine ou coquille d'oeuf.

30.00 ch.

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, et Laval, à moins d'avis contraire. Rayon 217.

Venez ou téléphonez: **284-8484.**



VENEZ OU
TÉLÉPHONEZ
284-8484

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



La carte
AMERICAN EXPRESS®
est acceptée chez Eaton
pour les achats
en personne.

Centre-ville: 10h à 18h; jeu. ven. 10h à 21h; sam. 9h30 à 17h.
Autres magasins Eaton: 9h30 à 18h;
jeu. ven. 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h.

CENTRE-VILLE
St-Catherine et University

MONT-ROYAL
Centre Rockland

ANJOU
Galerie d'Anjou

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

CÔTE-ST-LUC
Mail Cavendish

LAVAL
Carrefour Laval

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno

SAINT-LAURENT
Galerie St-Laurent

BELOEIL
Mail Monténach